

Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einzA Kunstschmiedelack, schwarz

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einzA Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13 30179 Hannover

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+32 (70) 245 245 (Belgische Giftnotrufzentrale)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 3; H226

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



301102

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Mentions de danger (UE)

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.



Nom commercial: einzA Kunstschmiedelack, schwarz

Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre

chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation

locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la		Indications complémentaires			
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)		Concentration		%
1		-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % en				
	volume d'aromatique					
	64742-48-9	Flam. Liq. 3; H226	>=	10,00 - <	25,00	% en
	919-857-5	Asp. Tox. 1; H304				poids
	649-327-00-6	STOT SE 3; H336				
	01-2119463258-33 EUH066					
2	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, composés					
	cycliques, <2 % aromate					
	-	Asp. Tox. 1; H304	>=	5,00 - <	10,00	% en
	918-481-9	EUH066				poids
	-					
	01-2119457273-39					
3	acétate de 2-métho	xy-1-méthyléthyle				
	108-65-6	Flam. Liq. 3; H226	<	2,50		% en
	203-603-9	STOT SE 3; H336				poids
	607-195-00-7					
	01-2119475791-29					
4	1-méthoxy-2-propa	nol				
	107-98-2	Flam. Liq. 3; H226	<	2,50		% en
	203-539-1	STOT SE 3; H336				poids
	603-064-00-3]
	01-2119457435-35					

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	P	_	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation



Nom commercial: einzA Kunstschmiedelack, schwarz

Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ouautres sources d'ignition, et posséder un équipment électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Eviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Eviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9	
	Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan che	mische agent	tia / Liste de v	aleurs limites	d'exposition
	aux agents chimiques				
	2-(1-Methoxy)propylacetaat /				
	Acétate de 2-(1-méthoxy)propyle				
	VLE (courte durée)	550	mg/m³	100	ppm
	VLE (8h)	275	mg/m³	50	ppm
	Remarque/s	D			
	2000/39/EC				
	2-Methoxy-1-methylethylacetate				
	VLE (courte durée)	550	mg/m³	100	ppm
	VLE (8h)	275	mg/m³	50	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		203-539-1	
	2000/39/EC				
	1-Methoxypropanol-2				
	VLE (courte durée)	568	mg/m³	150	ppm
	VLE (8h)	375	mg/m³	100	ppm
	Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Lijst van de grenswaarden voor blootstelling aan cher aux agents chimiques	nische ag	jentia / Liste de	valeurs lim	ites d'exposition
1-Methoxy-2-propanol / 1-Méthoxy-2-propanol				
VLE (courte durée)	369	mg/m³	100	ppm
VLE (8h)	184	mg/m³	50	ppm
Remarque/s	D			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la subst	ance		N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9-C11, n	-alcanes, isoalcanes, cycli	ques, < 2 % en volume	64742-48-9	
	d'aromatiques			919-857-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	77	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	871	mg/m³
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6	
				203-603-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	796	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	275	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	550	mg/m³
3	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2	
				203-539-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	183	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	369	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	553,5	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	553,5	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9-C11, n d'aromatiques	-alcanes, isoalcanes, cycli	ques, < 2 % en volume	64742-48-9 919-857-5	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	46	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	46	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	185	mg/m³
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			108-65-6 203-603-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	36	mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	500	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	320	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	33	mg/m³
3	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2 203-539-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	78	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	43,9	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Туре	Valeur	
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6	
			203-603-9	
	Eau	eau douce	0,635	mg/L
	Eau	eau marine	0,064	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,29	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	0,329	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	•	0,29	mg/kg
	concerne : poids sec			



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
2	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2 203-539-1	
	Eau	eau douce	10	mg/L
	Eau	eau marine	1	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	100	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	52,3	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	5,2	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	4,59	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. Matériau approprié

En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile

Epaisseur du matériel > 0,4 mm

Temps de passage > 120 min

Matériau approprié En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile

Epaisseur du matériel > 0,4 mm

Temps de passage > 480 min

Divers

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat	
liquide	



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

	Couleur					
	Suivant le nom du produit					
	Odeur					
	de solvant					
	pH					
	Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange	e insolub	le (dans l'eau))	
	Point d'ébullition / intervalle d'ébullition					
	Valeur	>	120	°C		
	Substance de référence	Mélange de solvan	ts			
	Point de fusion/point de congélation					
	Donnée non disponible.					
	Température de décomposition					
	Donnée non disponible.					
	Point d'éclair					
	Valeur	40 -	45	°C		
	Méthode	Closed Cup				
	Température d'inflammation					
	Valeur	>	200	°C		
	Substance de référence	Mélange de solvan	ts			
	Propriétés comburantes					
	Non applicable					
	Inflammabilité					
	Non applicable					
	Limites inférieure d'explosion					
	Valeur	>	0,6	% en vol		
	Substance de référence	Mélange de solvan	ts			
	Limites supérieure d'explosion					
	Valeur	<	7,5	% en vol		
	Substance de référence	Mélange de solvan	ts			
	Pression de vapeur					
	Valeur	<	100	hPa		
	Température de référence	M41	50	°C		
	Substance de référence	Mélange de solvan	IS			
	Densité de vapeur relative					
	Donnée non disponible.					
	Densité relative					
	Donnée non disponible.					
	Densité					
	Valeur	1,30 -	1,30	g/cm³		
	Température de référence Méthode	DIN 51757	20	°C		
		1 = • • .				
1	Solubilité dans l'eau Remarque/s	non miscible				
	·	HOH HIISOIDIE				
	Solubilité Departe per disperible					
	Donnée non disponible.					
	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur l				110.05	
	N° Dénomination de la substance 1 hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-	N° C	AS		N° CE 918-481-9	
	composés cycliques, <2 % aromate	aicailes, -			310-401-3	
	log Pow	3,17	-	7,22		



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Méth	node	QSAR				
Soul	rce	ECHA				
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6		203-603-9	
log F	Pow			1,2		
Tem	pérature de référence			20	°C	
Méth	node	OCDE 117				
Soul	rce	ECHA				
3	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		203-539-1	
log F	Pow	<		1		
Tem	pérature de référence			20	°C	
cond	cerne	pH: 6.8				
Méth	node	OCDE 117				
Sour	rce	ECHA				

Viscosité cinématique		
Valeur	37 - 39 sec	
Température de référence	20 °C	
Méthode	DIN EN 2431 (6 mm)	

Essai de séparation des dissolvants				
Valeur	<	3	%	
Température de référence		20	°C	

Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxi	Toxicité orale aiguë					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE	
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoale cycliques, < 2 % en volume d'aromatique		64742-48-9		919-857-5	
DL5		>		5000	mg/kg de poids corporel	
Espe Méth		rat OCDE 401				
Sou	rce	ECHA				



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, - composés cycliques, <2 % aromate			918-481-9	
DL50	>		15000	mg/kg de poids corporel
Espèces Méthode Source	rat OCDE 401 ECHA			
Evaluation/Classement	Compte tenu one sont pas re	•	oonibles, les	s critères de classification
3 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6		203-603-9
DL50		;	5155	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat			•
Méthode	OCDE 401			
Source	ECHA			
4 1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		203-539-1
DL50		4	4016	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat			
Méthode	EC 440/2008,	B.1		
Source	ECHA			

Toxi	Toxicité dermale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoal cycliques, < 2 % en volume d'aromatique		64742-48-9		919-857-5
DL5	0	>		2000	mg/kg de poids corporel
Espe Méth Soul	node	lapin OCDE 402 ECHA			
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6		203-603-9
DL5	0	>		5000	mg/kg de poids corporel
Espé Méth Soul	node	rat OCDE 402 ECHA			
3	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		203-539-1
DL5	0	>		2000	mg/kg de poids corporel
Espé Méth Soul	node	rat 440/2008/EC ECHA	B.3.		

Toxicité aiguë par inhalation Donnée non disponible.

Corı	Corrosion cutanée/irritation cutanée					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE		
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes,		64742-48-9	919-857-5		
	cycliques, < 2 % en volume d'aromatique	es				
Espé	èces	lapin				
Méth	node	OCDE 404				
Soul	rce	ECHA				
Éval	uation	Non irritant				
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6	203-603-9		
Espé	èces	lapin				
Méth	node	OCDE 404				
Soul	rce	ECHA				
Éval	uation	Non irritant				
3	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2	203-539-1		
Espé	èces	lapin				
Méth	node	EC 440/2008	, B.4			



Nom commercial: einzA Kunstschmiedelack, schwarz

Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Source	ECHA
Évaluation	Non irritant

Lési	Lésions oculaires graves/irritation oculaire				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE	
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % en volume d'aromatiques		64742-48-9	919-857-5	
Espé	èces	lapin			
Méth	node	OCDE 405			
Soul		ECHA			
Éval	uation	Non irritant			
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6	203-603-9	
Espé	èces	lapin			
Méth	node	OCDE 405			
Soul	rce	ECHA			
Éval	uation	Non irritant			
3	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2	203-539-1	
Espé	èces	lapin			
Méth	Méthode 2004/73/EEC		, B.5		
Sour	Source ECHA				
Éval	uation	Non irritant			

Sen	sibilisation respiratoire ou cutanée				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE	
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso	alcanes,	64742-48-9	919-857-5	
	cycliques, < 2 % en volume d'aromatiq	ues			
Voie	e d'exposition	Peau			
Esp	èces	cobaye			
Mét	hode	OCDE 406			
Sou	rce	ECHA			
Éva	luation	non sensibil	isant		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6	203-603-9	
Voie	e d'exposition	Peau			
Esp	èces	cobaye			
Mét	hode	OCDE 406			
Sou	rce	ECHA			
Éva	luation	non sensibil	isant		
3	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2	203-539-1	
Voie	e d'exposition	Peau			
Esp	èces	cobaye	·	·	
Mét	hode	440/2008/E	C B.6		
Sou	rce	ECHA	ECHA		
Éva	Évaluation		non sensibilisant		

Mutagénicité sur les cellules germinales		
N° Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1 hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso- composés cycliques, <2 % aromate	· ·	918-481-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vi	
Espèces	S. typhimurium TA 1535, TA 153	37, TA 98, TA 100, TA 102
Méthode	OECD 471	
Source	ECHA	
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disp	onibles, les critères de classification
	ne sont pas remplis.	
Voie d'exposition	orale	
Type d'examen	In vivo mammalian somatic cell	study: cytogenicity / erythrocyte
	micronucleus	
Espèces	souris	
Méthode	OECD 474	
Source	ECHA	
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disp	onibles, les critères de classification
	ne sont pas remplis.	
2 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries
Méthode	OECD 471
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification
	ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	
Donnée non disponible	

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Donnée non disponible.

Iox	icite specifique pour certains organes cib	ies — exposi	tion repetee		
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° C	E
1	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-	alcanes,	-	918-	481-9
	composés cycliques, <2 % aromate				
Voie	d'exposition	orale			
NOA	\EL	>=	5	500	mg/kg bw/d
Esp	èces	rat			
Métl	hode	OECD 408			
Sou	rce	ECHA			
Eval	luation/Classement	Compte tenu	ı des données disp	onibles, les critè	res de classification
		ne sont pas	remplis.		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6	203-	603-9
Voie	d'exposition	orale			
Esp	èces	rat (mâle/fen	nelle)		
Métl	hode	OECD 422	,		
Sou	rce	ECHA			
Eval	luation/Classement	Compte tenune sont pas	•	onibles, les critè	res de classification

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

Propriétés perturbant le système endocrinien Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes,	64742-48-9	919-857-5	
	cycliques, < 2 % en volume d'aromatiques			



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

LL50	>	1000	mg/l		
Durée d'exposition		96	h		
Espèces	truite arc-en-ciel				
Méthode	OCDE 203				
Source	ECHA				
2 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9		
CL50	100	- 180	mg/l		
Durée d'exposition		96	h		
Espèces	Oncorhynchus mykiss				
Méthode	OCDE 203				
Source	ECHA				
3 1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		203-539-1		
CL50	> 4600	10000	mg/l		
Durée d'exposition		96	h		
Espèces	Leuciscus idus				
Méthode	DIN 38 412, part L15				
Source	ECHA				
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification				
	ne sont pas remplis.	•			

Toxicité sur les poissons (chronique) Donnée non disponible.

Toxi	cité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CA	IS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoale		2-48-9	919-857-5
	cycliques, < 2 % en volume d'aromatique	S		
LE50)	>	1000	mg/l
Duré	e d'exposition		48	h
Espé	eces	Daphnia magna		
conc	erne	WAF (water accomn	nodated fractions)	
Méth		OCDE 202		
Sour	ce	ECHA		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-6	5-6	203-603-9
CE5	0	>	500	mg/l
Duré	e d'exposition		48	h
Espé		Daphnia magna		
Méth		EU Method C.2		
Sour	ce	ECHA		
3	1-méthoxy-2-propanol	107-9	8-2	203-539-1
CE5	0	21100	- 25900	mg/l
	e d'exposition		48	h
Espé		Daphnia magna		
Méth	node	ESR-ES-15		
Sour		ECHA		
Eval	uation/Classement	Compte tenu des do ne sont pas remplis.	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	s critères de classification

Toxi	Toxicité pour les daphnies (chronique)					
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE		
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9		
NOE	EC .	>=	100	mg/l		
Duré	ée d'exposition		21	jour(s)		
Espe	èces	Daphnia magna				
Méth	node	OECD 211				
Soul	rce	ECHA				

Toxi	Toxicité pour les algues (aigüe)					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS	N° CE		
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoal	canes,	64742-48-9	919-857-5		
	cycliques, < 2 % en volume d'aromatique	es				
LE50		>	1000	mg/l		
Duré	e d'exposition		72	h		
Espè	eces	Pseudokirchi	neriella subcapitata			



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

		WAF (water accommodated OCDE 201 ECHA	d fractions)		
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9	
CES	50	>	1000	mg/l	
Dur	ée d'exposition		96	h	
Esp	èces	Raphidocelis subcapitata			
Mét	hode	OCDE 201			
Sou	ırce	ECHA			

Toxicité pour les algues (chronique) Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries					
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6		203-603-9
EC1	0	>		1000	mg/l
Duré	e d'exposition			30	min
Espe	èces	boue activée			
Méth	node	OCDE 209			
Soul	rce	ECHA			

12.2 Persistance et dégradabilité

<u> </u>	ersistance et degradabilite				
Biod	légradabilité				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoal	canes, 64742-48-9		919-857-5	
	cycliques, < 2 % en volume d'aromatique	es			
Méth	node	OCDE 301 F			
Sour	ce	ECHA			
Éval	uation	facilement biodégradable			
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6		203-603-9	
Туре		biodégradabilité aérobie			
Vale	ur		83	%	
Duré	ee		28	jour(s)	
Méth	node	OCDE 301 F			
Sour	ce	ECHA			
Éval	uation	facilement biodégradable			
3	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		203-539-1	
Туре)	biodégradabilité aérobie			
Vale	ur		96	%	
Duré	e		28	jour(s)	
Méth	node	OCDE 301 E			
Sour	ce	ECHA			
Éval	uation	facilement biodégradable			

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coe	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)							
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE			
1	hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes,		-		918-481-9			
	composés cycliques, <2 % aromate							
log F	Pow	3,17		- 7,22				
Méthode		QSAR						
Soul	rce	ECHA						
2	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		108-65-6		203-603-9			
log Pow				1,2				
Température de référence				20	°C			
Méthode		OCDE 117						
Source		ECHA						
3	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		203-539-1			
log Pow		<		1				
Température de référence				20	°C			
concerne		pH: 6.8						
Méthode		OCDE 117						



Nom commercial: einzA Kunstschmiedelack, schwarz

Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Source ECHA

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB					
Nom du produit					
einzA Kunstschmiedelack, schwarz					
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.				
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas				
	vPvB.				

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommendation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales.Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

 ADR/RID/ADN
 UN1263

 IMDG
 UN1263

 ICAO-TI / IATA
 UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN PEINTURES

IMDG PAINT
ICAO-TI / IATA Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe 3 Étiquette 3 Code de classification F1 Code de restriction en tunnels D/E N° d'identification de danger 30 **IMDG - Classe** 3 3 Étiquettes 3 ICAO-TI / IATA - Classe Étiquettes 3



Nom commercial: einzA Kunstschmiedelack, schwarz

Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN III
IMDG III
ICAO-TI / IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement

EmS F-E+S-E

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 3, 40 1907/2006 .

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l' annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006. Dénomination de la substance N° CAS N° CE 2-méthyl-2,4-pentanediol 107-41-5 203-489-0 75 201-607-5 2 anhydride-phtalique-85-44-9 75 108-32-7 3 carbonate de propylène 203-572-1 75 **NOIR DE CARBONE** 1333-86-4 215-609-9 75 tétraoxyde-de-trifer 1317-61-9 215-277-5 75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P5c

Directive 2010/75/UE relative aux émissions in	ndustrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Teneur en VOC	25.29 %

Directive 2004/42/CE relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules

Valeur limite pour la teneur en COV, spécifiée à l'annexe II de la directive n° 2004/42/CE catégorie de produit: i, type: (Lb) à base de solvant = 500 g/l

teneur maximale en COV pour le produit prêt à l'emploi = < 500 g/l

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.



Code produit: 8680132

Version actuelle: 12.0.2, établi le: 18.10.2024 Version remplacée: 12.0.1, établi le: 09.07.2024 Région: BE

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

La classification harmonisée comme substance cancérogène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Einecs 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 653872